

TROIS FAÇONS DE REDUIRE LES RISQUES CLIMATIQUES

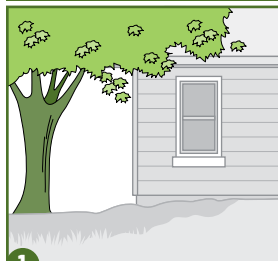
TRAVAILLER AVEC LA NATURE À LA MAISON

PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS ET LA CHALEUR EXTRÊME

en dehors des zones à risque des feux incontrôlés

Effectuez des mises à niveau simples

Travaux pour moins de 250\$



1

Entretenez des arbres d'ombrage.



2

Installez des plantes grimpantes le long de vos façades.



3

Verdissez vos balcons et terrasses avec des plantes en pots ou suspendues.

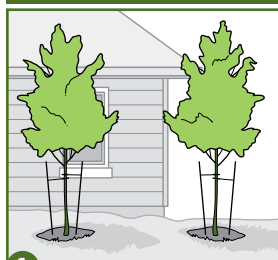


4

Rejoignez ou démarrez un programme de verdissement communautaire.

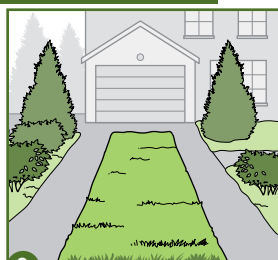
Effectuez des mises à niveau plus complexes

Engagez un entrepreneur pour les travaux de plus de 250\$



1

Plantez des arbres d'ombrage, surtout sur les façades sud, est et ouest.



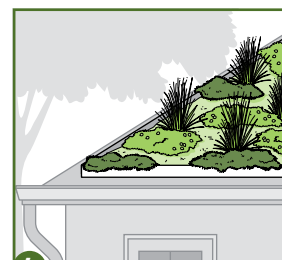
2

Convertissez les zones pavées en zones végétalisées qui absorbent moins de chaleur et plus d'eau.



3

Installez un jardin de pluie pour recueillir les eaux pluviales (au moins 5 m de la fondation).



4

Installez un toit vert (végétalisé).

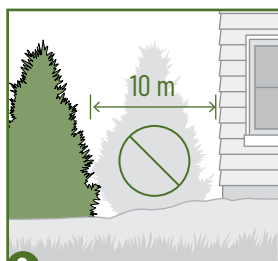
Remarque: demandez conseil localement sur les espèces indigènes appropriées pour tolérer des conditions climatiques futures et, en zones à risque de feux de forêts, consultez les actions Intelli-feu™ en bas.

PROTECTION CONTRE INCENDIES FORESTIERS dans les zones à risque des feux incontrôlés



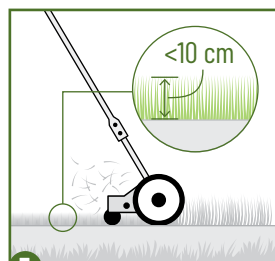
1

Enlevez toute la couverture végétale combustible (le paillis et les plantes) à moins de 1,5 m du périmètre de la maison.



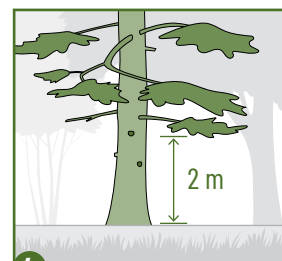
2

Coupez les conifères qui sont à moins de 10 m de la maison.



3

Tondez le gazon pour qu'il mesure moins de 10 cm de long et plantez des arbustes et d'autres plantes de faible hauteur en les espaçant bien.



4

Élaguez les arbres pour laisser une distance de 2 m entre le sol et les branches les plus basses.

Remarque : toutes les actions ne s'appliquent pas à chaque logement. L'exécution de ces étapes ne garantit pas la prévention des incendies.

